

Selon James Douglas, dès 1960, l'Union n'avait plus aucune influence sur la politique internationale. Ce fait même a conduit à une vaste diversification des travaux de l'Union. De nouveaux sujets sont apparus à l'ordre du jour, reflétant la participation accrue de parlements de pays du tiers monde: prix des matières premières, aide technique et financière, aide au développement et finances, politiques du tiers monde, planification économique, autant de questions qui ont remplacé celles de la sécurité internationale et du désarmement, des réfugiés et des minorités. En fait, souvent les délibérations de l'Union ressemblaient à celles de l'ONU et de ses organismes spécialisés, mais l'Union a quand même réussi à faire œuvre de pionnier dans des questions comme la suppression des obstacles au commerce international, les utilisations pacifiques du sol marin, le droit de l'espace et la pollution de l'environnement, mais les problèmes de la suite à donner aux résolutions adoptées par l'Union n'ont pas été résolus, car le principe de l'obligation qu'ont les groupes nationaux à soumettre ces résolutions à leur Parlement n'est pas reconnu.

● (1620)

Au milieu des années 1960, l'Union s'est écartée un peu de ses principes en adoptant des résolutions traitant spécifiquement de la situation politique qui régnait dans les États membres et dans les autres pays. Au cours de la conférence qui a eu lieu à Ottawa, une résolution portant sur la politique d'apartheid en vigueur dans la République d'Afrique du Sud a été adoptée à 565 voix contre 10 et 99 abstentions. Le Parlement de l'Afrique du Sud n'avait jamais fait partie, et ne faisait pas partie non plus à l'époque, de l'Union interparlementaire. C'était une rupture avec la tradition. Cela ne devait pas être la première.

En 1967, le conseil a adopté un texte traitant des persécutions dont étaient victimes les parlementaires grecs. Un an plus tard, pendant le débat sur la situation au Moyen-Orient, le conseil a décidé d'instituer un comité chargé d'enquêter sur les conditions de vie des populations dans les territoires occupés par Israël et sur le traitement qui leur était réservé. Après coup, il est devenu de plus en plus fréquent d'entendre des membres proposer de telles missions pour enquêter sur le terrain. Ces propositions ont suscité de vifs débats au sein de l'Union et même si le président et le secrétaire général ont pris quelques mesures préliminaires en ce sens conformément aux instructions reçues, on a accompli peu de progrès et obtenu aucun résultat notoire sur ce plan. James Douglas faisait remarquer ceci:

Les succès remportés jusqu'ici peuvent paraître minces malgré les échanges acrimonieux auxquels ont donné lieu les longs et laborieux débats qui ont été tenus dans le cadre de ces propositions. C'est à se demander si l'Union n'aurait pas fait mieux de s'en tenir à sa politique de non ingérence qu'elle pratiquait à l'origine.

Mais dans certains cas, on a vraiment respecté les traditions et les principes. La conférence de Moscou a été annulée notamment lorsque l'Union soviétique a refusé d'inviter un groupe membre, la Corée du Sud en l'occurrence, à venir assister à cet événement. Il a toujours été de règle au sein de l'Union que le pays hôte invite tous les membres.

En 1971, l'Union s'est dotée d'un plan à long terme embrassant les mesures prises par les groupes nationaux, les méthodes

budgétaires, les conditions de travail du personnel, la couverture de l'opinion publique et des cercles parlementaires, les relations avec les autres organismes internationaux et l'application des résolutions adoptées par la conférence et par le conseil. Sans compter qu'on a élargi le mandat du Centre de documentation parlementaire en le chargeant d'effectuer des études sur des sujets concernant les parlements et d'organiser des symposiums. L'Union a mis également au point un programme de coopération technique de concert avec les pays en voie de développement pour les aider à renforcer leur infrastructure. Les Nations Unies ont mis à sa disposition des fonds provenant du programme de développement. Le Canada a participé à l'élaboration de ce programme. On a assuré également la formation des greffiers parlementaires au siège social de l'Union.

L'Union s'est lancée dans un nouveau projet pendant les années 1970 en organisant des conférences et des réunions pour traiter spécialement de certains sujets. La Première conférence interparlementaire sur la coopération et la sécurité en Europe a eu lieu à Helsinki en 1975, faisant pendant à la conférence intergouvernementale sur le même sujet et pavant ainsi la voie aux autres réunions de l'Union toujours à propos de la coopération et de la sécurité en Europe qui ont eu lieu plus tard à Belgrade, Vienne, Bruxelles et Budapest. Ces réunions spéciales pour étudier des problèmes comme la pollution dans le monde, les questions d'ethnie en Afrique, et le contrôle et la réduction des armements classiques ont également eu lieu au cours de la dernière décennie.

Au cours de la dernière décennie l'activité de l'UIP s'est également concentrée sur l'organisation. Entre 1975 et 1985, le nombre des groupes nationaux est passé de moins de 70 à plus de 100. On avait tendance à surcharger l'ordre du jour de quantités d'articles supplémentaires, à ajouter des orateurs, des réunions spécialisées, des caucus, des réceptions, etc. Le succès même de l'Union menaçait son fonctionnement.

C'est pour cette raison qu'est apparu, vers 1980, un mouvement de réforme, activement soutenu par le Canada. Après une étude soignée et de nombreuses consultations par un comité spécial de réforme des sessions de conférence, l'Union a adopté, en 1983, une série de mesures destinées à augmenter son efficacité. On a convenu d'organiser deux conférences annuelles distinctes, plutôt que de suivre un cycle annuel, prévoyant des réunions préparatoires au printemps et une conférence principale à l'automne. Ces conférences devaient durer une semaine au lieu de deux, le nombre de délégués devait être réduit et l'ordre du jour limité à quatre articles, plutôt que d'avoir une longue liste comme précédemment.

La nouvelle procédure est entrée en vigueur au printemps de 1984, à Genève, et elle a permis de préserver l'Union, en conduisant à une organisation beaucoup plus facile à gérer qu'au début des années 1980.

En ce qui concerne les sujets, l'union continue à se préoccuper des problèmes du monde moderne. Ses quatre comités principaux traitent du désarmement, de l'amélioration du droit international et des institutions parlementaires, de l'avenir de l'économie mondiale, de la décolonisation, des conflits régionaux comme ceux du Moyen-Orient et d'Amérique centrale. Il y a aussi un comité spécial des droits des parlementaires et des